

## Communiqué de presse 12 novembre 2024

### Relevé d'Identité Opérateur : un levier additionnel pour faciliter la portabilité des numéros

Les abonnés des réseaux **fixes et mobiles** nationaux vont pouvoir porter leurs numéros avec davantage de facilité et de fluidité.

Ceci est rendu possible grâce à la mise en place du **Relevé d'Identité Opérateur (RIO)**. Il s'agit d'un identifiant affecté par chaque opérateur au **numéro d'appel de son client**. Le RIO renseigne sur l'opérateur auprès duquel la souscription ou l'abonnement sont effectués, la catégorie du client («particulier» ou «professionnel») et le type («prépayé» ou «postpayé») du contrat en vigueur.

Cet identifiant (RIO) changera, en conséquence, en cas de portage du numéro chez un autre opérateur ainsi que lors du changement de la nature du contrat<sup>1</sup>.

Le RIO est un code alphanumérique de 12 caractères dont la lecture est assurée par les opérateurs selon un algorithme arrêté entre eux. Ce code est personnel et est destiné à l'usage par son demandeur. Grâce à son format, les risques d'erreurs lors des saisies de données nominatives sont réduits lors des traitements des demandes de portabilité entre les opérateurs, tout en garantissant l'intégrité et la confidentialité des données.

Pour disposer de son identifiant (RIO), le client («particulier» ou «professionnel») intéressé, déjà identifié, peut, à **compter du 13 novembre 2024, gratuitement** appeler le **1234** ou envoyer un SMS **au même numéro**. Dans le cas des abonnements de la catégorie des «professionnels», ces derniers peuvent s'adresser directement à leurs chargés de compte et les RIO de leurs numéros leur seront notifiés par courrier électronique.

---

<sup>1</sup> : Il est donc important de le redemander après d'éventuels changements ou avant le dépôt de la demande de portage/portabilité auprès d'un opérateur.